

Séance du 7 mai 1999



Communication
de Monsieur Pierre DEMAROLLE



Le Manuscrit 14
de la Bibliothèque Municipale de Nancy

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui un manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Nancy et auquel j'ai commencé à m'intéresser il y a plusieurs années. Mais je dois d'abord vous prier d'excuser le caractère quelque peu austère du sujet de mon exposé et les nombreuses ignorances que je devrai confesser.

Lorsqu'on débute dans la recherche et que l'on rencontre des difficultés, on croit parfois que les événements ou les faits cachés doivent être d'autant plus sensationnels qu'ils sont plus difficiles à établir. Avec l'expérience, on se rend compte qu'un manuscrit a d'abord été un objet utile ; comme tel, il a toutes chances d'avoir répondu à un besoin reconnu et parfaitement avouable et ce qu'il peut révéler du passé s'inscrit dans la vie de l'époque, marquée tout comme la nôtre par les contraintes et la banalité, plus souvent que par des événements exceptionnels. Seules la distance temporelle et la précarité des sources d'information pourraient stimuler l'imagination, ce qui n'est nullement souhaitable. Reste qu'il y a cinq siècles, l'écriture d'un manuscrit n'était pas un acte sans motivations sérieuses.

Le manuscrit 14 (326) de la Bibliothèque Municipale de Nancy se présente comme un volume relié en veau brun estampé sur ais de bois, avec des traces de fermoirs ; il comporte 157 folios de format 28,1 sur 21 cm, dont un certain nombre sont demeurés blancs. Il offre deux

textes indépendants qui ont été écrits à des époques différentes et sur des papiers dont le filigrane n'est pas le même. Le second texte, de beaucoup plus court, est visiblement inachevé. Il est intitulé “ *S'ensieult ung traitiet moult profitable* ” et n'occupe que les folios 135 à 157 ⁽¹⁾

Seul le premier texte retiendra aujourd'hui notre attention. Il remplit les folios 1 à 132, à raison de deux colonnes de 34 à 36 lignes par page, avec une justification de 20,5 à 21 sur 15 cm et présente l'immense avantage d'être daté et localisé, grâce à la rubrique suivante qui figure au folio 132 :

Chi fine le psautier exposet. Escript en nostre monnastere de sainte clare a lille et fu commenchiet le prumier jour de decembre en l'an de nostre seigneur mille IIII^c IIII^{xx} et XVI, et finé le X^e jour de march. Priés pour celles qui l'onpt escript. Deo gracias.

En termes plus modernes, il apparaît donc que ce premier texte du recueil a été copié entre le 1^{er} décembre 1496 et le 10 mars 1497 (n.st.) par une équipe de religieuses du monastère des clarisses de Lille. On peut traduire “ psautier exposé ” par “ commentaire de Psaumes ” et nous allons voir que c'est bien de cela qu'il s'agit.

En effet, les indications que nous venons de citer sont précédées d'un autre explicit, qui nous apprend entre autres choses que notre texte ne représente que le dernier tiers du travail des religieuses :

“ *Explicit le III^e volume qui la III^e cinquantaine et fin du psautier gloset et exposet que fist et composa en latin frere ludolfe docteur venerable et maistre en theologie religieux de l'ordene des chartrois Priés dieu pour luy s'il vous plect en charité Et pour celuy qui du latin en franchois l'a translaté et exposet. Deo gracias.* ”.

Ludophe le Chartreux (dit aussi : Ludolphe de Saxe) n'est pas un inconnu. Né dans les dernières années du XIII^e siècle, il a probablement été dominicain, avant de changer d'ordre et de prononcer des vœux chez les chartreux de Strasbourg, en 1340. Prieur de la chartreuse de Coblenz de 1343 à 1348, il a vécu ensuite à Mayence et de nouveau à Strasbourg, où il est mort le 10 avril 1378.

Son œuvre la plus marquante est la *Vita Christi*, méditation sur la vie et la mort de Jésus. L'ouvrage, écrit en latin, a peut-être connu quatre-vingt huit éditions entre 1474 et 1880, à Paris, Strasbourg, Cologne... Pour sa part, la Bibliothèque Municipale de Nancy conserve deux incunables (de 1474 et 1498) et des volumes représentant des éditions de 1581 (Venise), de 1644 (Lyon), de 1865 (Paris et Rome). La *Vita Christi* a été traduite dans six langues au moins ; on conserve à Nancy plusieurs exemplaires de la traduction due au seigneur du Fresnoy et parue chez Guillaume de la Noue, à Paris en 1582.

Les indications des deux explicit, pour limitées qu'elles soient, sont précieuses. Elles amènent à se poser plusieurs questions, auxquelles je m'efforcerai d'apporter des éléments de réponse ;

- 1 – comment ce manuscrit est-il parvenu à la Bibliothèque Municipale de Nancy ?
- 2 – pourquoi a-t-il confectionné ?
- 3 – quelle en est la nature exacte, et quel est le contenu de ce “ psautier glosé et exposé ” ?

Ces questions sont évidemment distinctes et de nature différente. Reste que pour tenter d'y apporter des réponses, il importe de mener des approches qui sont à certains égards convergentes.

En ce qui concerne les circonstances de l'entrée du volume dans les collections de la Bibliothèque Municipale, nous ne disposons d'aucun renseignement précis. Nous ignorons pourquoi et comment ce manuscrit est venu de Lille à Nancy. Tout au plus pouvons-nous noter que dans l'ensemble de la famille franciscaine, les contacts entre les Flandres, voire l'ensemble des Pays-Bas ⁽²⁾ et la Lorraine semblent avoir été étroits : sans même parler des clarisses de Gand installées à Pont-à-Mousson en 1447, suivant la volonté de la réformatrice Colette de Corbie (1381-1447), on connaît les exemples des clarisses de Metz venues du Brabant et des capucins lorrains qui, vers 1550, sont presque tous originaires des Pays-Bas ⁽³⁾.

La seconde question (raisons qui ont amené à confectionner ce manuscrit) en dissimule en réalité plusieurs autres, de nature diverse, que nous aborderons successivement.

Nous sommes assez bien renseignés sur l'histoire de la communauté de Lille au sein de laquelle il a été copié. En effet, le couvent des clarisses de Lille a fait l'objet d'une étude tout à fait estimable due à l'abbé L. Dancoisne, publiée en 1868 et intitulée *Histoire du couvent des Pauvres Claires de Lille (1453-1792)* ⁽⁴⁾. Selon l'abbé Dancoisne lui-même, la source principale de son ouvrage est un manuscrit actuellement conservé aux Archives Départementales du Nord sous la cote 101 H 2 et qui a pour titre *Origine de la fondation de ceste Maison des pauvres Clairisses de ceste ville de Lille écrit par Sr Jeanne de la Croix dit Becquet, commencé le 2 de juin 1670* et que l'abbé Dancoisne, pour des raisons de commodité, appelle *Chronique du couvent des Pauvres Claires*.

Mais le couvent avait déjà fait l'objet d'une chronique antérieure, que l'abbé Dancoisne ne semble pas avoir utilisée, bien qu'il évoque un manuscrit plus ancien qui aurait disparu (p. 13, n.1 et p. 27). Nous

pensons avoir eu la chance de trouver à la Bibliothèque Municipale de Lille ce manuscrit, qui porte la cote 167 (681) et sur lequel nous nous arrêterons un instant. Nous voudrions montrer que c'est bien cette pièce qui est signalée dans deux sources anciennes.

1° - Les Archives Départementales du Nord conservent des documents datés de 1663 relatifs à un conflit portant en particulier sur le nombre et l'activité des frères récollets attachés au service du couvent ; à cette occasion, l'abbesse et les " sœurs discrètes " ⁽⁵⁾ mentionnent qu'elles ont en leur couvent " *un livre en papier couvert de parchemin, qui a pour titre : S'ensuit la fondation de la maison de Sainte Claire de la Ville de Lille et qui commence : In nomine domini Amen. cette maison de Sainte Claire en cette ville, etc. dans lequel livre toutes les Abbesses de ce couvent depuis la première, ont successivement l'une après l'autre fidèlement écrit tout ce qui s'est passé (...)* ". Le manuscrit de la Bibliothèque Municipale (relié en parchemin) porte effectivement ce titre. En outre, à la lettre que nous venons de citer sont joints des extraits du livre évoqué, garantis par Lorfevre, notaire public, et datés également de 1663, avec deux indications de folios qui coïncident avec le foliotage de ce manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Lille ⁽⁶⁾.

2° - La " chronique " commencée en 1670 par la sœur Jeanne de la Croix, dite Becquet (avec l'aide de la sœur Zuallart), poursuivie jusqu'en 1706, et utilisée par l'abbé Dancoisne comporte une préface indiquant qu'elle a été établie à la requête du révérend père provincial frère Félix Langlez en octobre 1668, et qu'un second exemplaire a été destiné aux archives du couvent. On mentionne à cette occasion que le couvent possède un livre dû au Révérend père frère Estienne Despret (qui fut confesseur des clarisses pendant 17 ans et mourut en 1585), livre écrit " *environs 80 ans après la fondation de ceste maison sur des vieux manuscrits et relations des religieuses de son temps* ". La préface de 1668 relève des erreurs que ce livre comporte : or, le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Lille présente des corrections matérielles constituant la rectification de ces mêmes erreurs. Ajoutons enfin que la sœur Jeanne de la Croix utilise largement cette première " chronique ", commencée au XVI^e siècle et continuée jusque vers le milieu du siècle suivant.

C'est à partir de ces sources, et d'abord des deux chroniques manuscrites, que nous voudrions évoquer des événements qui ont marqué la naissance et les premières années de la communauté des Pauvres Claires de Lille, jusqu'au moment où notre manuscrit de Nancy a été confectionné.

Cette communauté de Clarisses est directement issue de l'entrée en clôture, en 1490 (donc sept ans l'achèvement du manuscrit) de "sœurs grises", c'est-à-dire de religieuses du Tiers ordre de Saint-François de la Pénitence. On sait que les "sœurs grises" tiraient cette dénomination courante de la couleur de leurs vêtements. Elles n'étaient pas astreintes à la clôture, et se consacraient surtout à l'assistance aux malades. Elles étaient placées sous l'obédience des provinciaux des frères mineurs de l'Observance. C'est en 1451, selon nos documents, qu'Isabelle de Portugal, troisième épouse de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fit acheter par Jean de Luxembourg, conseiller et chambellan du duc, les anciennes étuves du Dorelot, à Lille, "*là où se faisoient des péchés et maux beaucoup, jusques au tamps que Dieu par sa bonté voulut convertir le lieu de meschanseté en lieu de dévotion et piété*"⁽⁷⁾. Deux ans après, l'emplacement fut donné aux "sœurs grises", à charge pour elles d'y édifier un couvent. Celles-ci réalisèrent le projet et vécurent là "*bien et louablement, gardant leur estat soubz l'obedience des beatz peres ministres de France*".

Les ministres successifs de la province (Jean Philippi, qui fut vicaire général de l'ordre, Jean Crohin et le célèbre frère Olivier Maillard, qui fut confesseur de Charles VIII) étaient désireux de voir se constituer à Lille une communauté de clarisses : pour cela, la présence des "sœurs grises" constituait une circonstance tout à fait favorable, à condition que celles-ci demandent à faire partie du Second ordre franciscain.

Il importait donc aux responsables provinciaux, en particulier au frère Olivier Maillard, de convaincre les intéressées : leur action opiniâtre fut couronnée de succès, puisque toujours selon notre manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Lille, "*Sœur Marie de Marque, mère et maïstresse dudict couvent avec la plus saine partie de ses sœurs cherchoit les moyens de se rendre en l'estat de sainte Clare*".

La partie n'était pas gagnée pour autant. Outre la volonté des principales intéressées, il fallait obtenir l'assentiment de multiples autorités religieuses, municipales...⁽⁸⁾. Le frère Olivier Maillard intervint personnellement auprès des échevins ; le Siège apostolique fut sollicité par les autorités municipales de Lille, ainsi que par le frère Jean Sarrazin, prieur du couvent des dominicains, qui envoya deux de ses frères à Rome et obtint, le 20 avril 1490, une bulle du pape Innocent VIII permettant de "*transmuer lesdictes sœurs grises en sœurs de sainte claire*"⁽⁹⁾. Dès le dimanche 25 juillet de cette même année, jour de la Saint-Jacques, Adrien de Poitiers, prévôt de l'église collégiale de Saint-Pierre, chargé de l'exécution de la bulle et représentant la personne du pape, se rendit au couvent des "sœurs grises", accompagné du prieur des dominicains, du chanoine d'Hurlin et de deux ou trois notaires. Le chanoine d'Hurlin avait préparé secrètement des voiles pour toutes les sœurs, que l'on réunit et devant lesquelles la bulle fut lue et commentée.

Après un sermon du Père Sarrazin, Adrien de Poitiers demanda à chaque religieuse si elle voulait «*ouer et promettre la règle de sainte Claire* ». Sur trente-deux sœurs et une novice, vingt-cinq (dont la mère maîtresse) acceptèrent, la novice demanda à accomplir son année de probation, mais sept refusèrent et quittèrent le couvent, tandis que l'on fermait les portes en disant aux nouvelles clarisses : «*Adieu. Vous voilà en closture perpétuelle* »⁽¹⁰⁾.

C'est encore le frère Olivier Maillart, vicaire général, qui va chercher au couvent parisien de l'Ave Maria des religieuses capables de former les nouvelles sœurs : elles seront au nombre de quatre ou cinq, parmi lesquelles sœur Estienne de Saillant, qui sera élue abbesse dès le 14 août 1490 et qui restera en fonction durant vingt-quatre ans et dix mois (soit jusqu'en 1515). C'est donc sous l'autorité de cette abbesse — et peut-être à son initiative — que le manuscrit fut écrit. Elle était «*de noble parentage, venant de la maison de Saillant* »⁽¹¹⁾ ; elle avait appartenu au Tiers Ordre de Saint-François, à Gand, avant de se faire clarisse ; son frère, seigneur de Middlebourg, y édifia aussi un couvent, qu'elle fut appelée à diriger à partir de 1515, après son départ de Lille et jusqu'à sa mort (1522).

Cette dernière décennie du XV^e siècle est pour les religieuses une étape décisive. Les procès qui les opposent aux «*sœurs grises* » ne se termineront qu'en 1500. Des terrains sont achetés, les vieux bâtiments sont rénovés, d'autres sont édifiés, à l'intention des sœurs et des trois frères attachés au service du couvent⁽¹²⁾. La nouvelle église est terminée en 1493, la première pierre du cloître est posée le 22 avril 1494. C'est donc dans une période d'intense activité pratique et spirituelle que la décision a été prise de faire copier ce manuscrit, dont j'ai reproduit à votre intention une page (folio 51, r^o), sans vouloir pour autant vous infliger un commentaire philologique, paléographique ou linguistique.

Disons pour simplifier que ce texte procède de trois sources, dont l'une est ici matériellement absente. Ce que les religieuses ont appelé «*psautier glosé et exposé* » peut être défini comme un commentaire des Psaumes. La première source textuelle est donc le texte latin de la Bible (issu de la traduction due à saint Jérôme) ; celui-ci apparaît ici sous forme de brefs fragments, soulignés en rouge et réduits parfois à un seul mot. Ces fragments de l'Écriture ont été «*enrobés* » par Ludolphe le Chartreux dans un commentaire écrit en latin, que l'on désigne souvent par le terme d'Enarratio. C'est cette «*version originale* » du commentaire qui est absente du présent manuscrit. Elle nous est parvenue, sous une forme plus ou moins fidèle, grâce à d'autres sources. Ici, ce commentaire est traduit en français, de même que les citations du texte latin de la Bible. La traduction, parfois assez libre, marque une tendance à l'amplification.

La question essentielle demeure, dans toute sa complexité : pourquoi la confection de ce manuscrit a-t-elle été décidée ? Nous ne prétendons pas y répondre, mais seulement indiquer des directions de réflexion.

En premier lieu, on peut s'interroger sur le fait que l'Enarratio a été traduite ici en français. Nous ignorons qui a traduit le commentaire latin et à quelle époque. S'agit-il d'une traduction réalisée à la demande de la communauté, ou du moins faite par une personne proche de celle-ci ? Les deux explicit que nous avons cités ne le donnent pas particulièrement à penser : le traducteur est associé à Ludolphe le Chartreux dans le premier explicit, alors que c'est dans le second qu'il est demandé de prier pour les sœurs copistes. On peut aussi discuter sur le fait que ce traducteur n'est pas autrement désigné. En revanche, on peut admettre sans trop hésiter que l'existence de cette traduction s'explique entre autres raisons par le fait que la majorité des religieuses n'avaient pas une connaissance suffisante du latin pour la rendre superflue⁽¹³⁾.

Quelle était la destination de ce volume ? Il est vraisemblable qu'il était utilisé pour la lecture à haute voix, à l'usage de l'ensemble de la communauté. Ces lectures se faisaient durant les séances de travail manuel, et naturellement aussi durant les repas⁽¹⁴⁾. Elles étaient suivies d'oraisons qui, selon la tradition monastique, constituaient une reprise silencieuse et solitaire du texte entendu : on notera à ce propos que Ludolphe le Chartreux a introduit dans le texte de son commentaire un certain nombre d'oraisons, dont il n'est pas nécessairement l'auteur, mais qui ne figurent évidemment pas dans le texte originel des Psaumes. L'Enarratio est naturellement plus qu'un ouvrage de théologie, un livre de piété.

Pourquoi à-t-on décidé de donner à l'Enarratio de Ludolphe le Chartreux une place aussi importante dans la formation spirituelle des nouvelles clarisses et qui a pris cette décision ? Le choix peut avoir été dicté par des considérations d'ordre divers. On peut noter tout d'abord l'importance des Psaumes, "*qui constituent la prière chrétienne par excellence*" (Dictionnaire de spiritualité, III, col. 710). Toutefois, le commentaire des Psaumes dû à Ludolphe le Chartreux n'est pas aussi célèbre que ceux de saint Ambroise, de saint Jérôme et surtout de Saint Augustin. On voudrait donc pouvoir expliquer la faveur dont, en l'occurrence, son œuvre a joui. En fait, c'est peut-être la notoriété de l'auteur, plus que la qualité de l'Enarratio qui explique ce choix.

A ce sujet, il n'est pas possible d'ignorer le mouvement de spiritualité appelé *deuotio moderna* qui se développe au cours du XIV^e et du XV^e siècle, spécialement dans la région rhénane et dans les Pays-Bas bourguignons. Or, en cette fin du XV^e siècle, c'est bien dans l'univers bourguignon que se situe le monastère des Pauvres Claires de Lille : après la mort

du Téméraire, sa fille Marie de Bourgogne est parvenue à conserver une large partie du domaine de son père ; elle a épousé le 18 août de cette même année 1477 l'archiduc Maximilien qui deviendra empereur en 1493 ; sous le règne de Charles Quint, la custodie de Flandre (qui faisait partie de la province franciscaine de France parisienne) sera supprimée en 1525 ; le couvent des Pauvres Claires de Lille se trouvera dans la nouvelle province de Flandre jusqu'à la prise de la ville par Louis XIV ; on sait que celle-ci sera réunie au royaume aux termes du traité d'Aix-la-Chapelle en 1668.

Parmi les représentants les plus illustres de la *deutio moderna*, on compte Gérard Groote (1340-1384) et Thomas de Kempen (1380-1471), auquel on a souvent attribué *L'imitation de Jésus-Christ*, qui connu un succès extraordinaire jusqu'au XIX^e siècle. Gérard Groote, né à Deventer, maître ès-Arts de l'Université de Paris en 1358, étudia le droit, la médecine et la théologie ; c'est sous l'influence de Henri Eger de Lalkar (1328-1408), son ancien condisciple devenu prieur de la chartreuse de Monnikhuizen (près d'Arnhem) qu'il lut (vers 1370) les mystiques rhénans, ainsi que Ludolphe le Chartreux, qui fait pour le moins figure de précurseur de la *deutio moderna* ; ordonné diacre vers 1379, Gérard Groote fonda des communautés dont les membres menaient une vie quasi-monastique, sans toutefois prononcer de vœux et vivaient de leur travail : les " Sœurs de la vie commune " (Deventer, 1379) et les " Frères de la vie commune ". Suspecté d'hérésie, il mourut de la peste en 1384, mais en 1401 ses disciples furent autorisés par le pape à mener une vie communautaire, à condition de ne pas constituer un nouvel ordre monastique. Reste que dès 1395 ils obtiennent la constitution, autour du couvent des chanoines réguliers de Windesheim (créé vers 1387 près de Zwolle) d'une congrégation qui groupe douze monastères dès 1407. En 1435, le concile de Bâle charge la congrégation de Windesheim de réformer les couvents d'Augustins allemands⁽¹⁵⁾. Thomas de Kempen se forma chez les Frères de la vie commune et dans la congrégation⁽¹⁶⁾. S'il est permis de relever, en simplifiant abusivement, quelques traits majeurs de ce mouvement de renouveau spirituel, d'ailleurs associé à une volonté de réforme visant spécialement le clergé régulier, il faut noter l'importance de la piété personnelle et de la pratique des vertus chrétiennes, préférée à la réflexion théologique, de la satisfaction des besoins affectifs, de la méditation sur la vie et la mort du Christ, que le chrétien doit s'efforcer d'imiter en cultivant en particulier l'humilité et l'obéissance : on pense évidemment, non seulement à *l'Imitation*, mais aussi à la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux.

On aura remarqué la convergence entre certains traits dominants de la *deutio moderna* et la sensibilité franciscaine. Selon Jeanne Ancelet-Hustache, Ludolphe le Chartreux et Suso sont " *deux chaînons essentiels qui (...) rattachent cette forme de piété à François d'Assise et à Saint Bernard dans les aspects de sa mystique qui parlent au cœur* ".⁽¹⁷⁾

Toutefois, même s'il y a ressemblance, voire filiation spirituelle, il serait simpliste de croire expliquer ainsi le fait que la traduction d'une œuvre de Ludolphe le Chartreux ait été copiée dans le couvent des clarisses de Lille. En fait, l'explication doit se situer d'abord au niveau de la «politique» des ordres, qui implique la diffusion de tel ou tel ouvrage et qui dépend des objectifs visés et aussi des aspirations religieuses des fidèles. De fait, Ludolphe le Chartreux, autant que nous puissions en juger, n'est pas absent des bibliothèques de la famille franciscaine. D'autre part, l'ordre des chartreux, auquel Ludolphe appartenait, a connu une belle floraison au XIV^e et au XV^e siècle ; son rôle dans l'élaboration et la diffusion de la *deuotio moderna* a été considérable⁽¹⁸⁾ ; malgré les attaques des Turcs et des Hussites, il possède en 1510 cent quatre-vingt-quinze établissements groupés en dix-sept provinces.

On voit la complexité des problèmes que pose l'histoire de ce manuscrit, de sa confection et de sa venue à Nancy. Il nous faudrait une autre séance pour aborder son contenu, la langue dans laquelle il est écrit, et qui est fortement marquée de picardismes, les particularités paléographiques...

Mais je crains d'avoir déjà abusé de votre patience, dont je vous remercie⁽¹⁹⁾.



Notes

1 – On trouvera une description du manuscrit dans les ouvrages suivants :

- *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, Plon, 1886), T. IV, pp. 125-126

- SAMARAN (CH.), MARICHAL (R.).- *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste* (Paris, CNRS, 1965), T.V, p. 203 et pl.

2 – Nous comprenons cette appellation, selon l’usage du temps, comme correspondant approximativement aux territoires occupés actuellement par les Pays-Bas, la Belgique et les départements français du Nord et du Pas-de-Calais.

3 – Cf: MARTIN (Chanoine Eugène).- *Les trois ordres de Saint François dans la région lorraine*, p.41

4 – Lille, L. Danel, 1868

5 – Sœur discrète : “ *Religieuse ancienne qu’on donne pour assistante à une Supérieure pour la conduite d’une communauté* ” (Dictionnaire de Trévoux).

6 – Toutes ces pièces sont conservées aux Archives Départementales du Nord, sous la cote 101 H 3

7 – Nous citons systématiquement la “ chronique ” la plus ancienne (Ms 167 de la Bibliothèque Municipale de Lille.

8 – Le ms 167 de la B.M. de Lille comporte (folio 2v°) une indication surprenante, qui est d’ailleurs absente du texte commencé en 1670 (A.D. Nord, 101 H 2) : “ *Mais la chose estoit difficile pour aultant que le ministre provincial n’aspiroit à chest affaire* ”.

9 – La phrase suivante du Ms 1667 (folios 2v° et 3 r°) n’a pas été reprise par sœur Jeanne de la Croix : “ *Dont nous sommes fort tenues d’en scavoir grez et de bien prier dieu pour messieurs de la ville et pour les freres prescheurs, desquelz les predecesseurs nous ont sy bien aydé et assisté en chest endroit* ”.

10 – Selon le chanoine E. Martin (o.c., p. 30), le duc René II expulsa sans ménagements les Conventuels de Neufchâteau pour les remplacer par les Observants.

11 – Son père, Guillaume Hugonet, devenu chancelier de Charles le Téméraire, avait été exécuté le 3 avril 1477 par les bourgeois de Gand après avoir traité avec Louis XI qui l'avait d'ailleurs trahi.

12 – Deux prêtres et un frère convers chargé de recueillir les dons à l'extérieur du couvent.

13 – En 1518, la sœur Jacqueline de la Vallée, abbesse, dut renoncer à ses fonctions parce qu'elle ne savait pas écrire.

14 – On trouve chez l'abbé Dancoisne (oc., pp. 80 sq) un témoignage intéressant, bien que tardif (fin du XVII^e s.) sur la vie quotidienne des clarisses. Le chanoine Victor Leroquais note au sujet des " psautiers glosés " (*Les Psautiers manuscrits latins des Bibliothèques publiques de France*, p. L) : " Parfois même, la glose envahit complètement le texte, elle le submerge au point que celui-ci apparaît comme une série d'îlots que la paraphrase entoure de tous côtés ". Une utilisation pour le service liturgique est alors peu probable.

15 – Voir : *Handbuch der Kirchengeschichte* (hrsgg. von H. Jedin), t. III/2, pp. 526-528.

16 – L'expression deuotio moderna se trouve chez Thomas de Kempen

17 – Maître Eckart et la mystique rhénane, p. 167. On n'ignorera pas pour autant l'hostilité de Gérard Groote et des siens à la condition sociale des religieux mendiants.

18 – Selon Louis Cognet (*De la dévotion moderne à la spiritualité française*, p. 14 sq), la chartreuse Sainte-Barbe de Cologne a joué un rôle important dans la diffusion de la pensée des mystiques rhéno-flamands.

19 – Nous avons consacré divers articles à ce manuscrit et publié le texte des folios 21 à 57, qui concernent le psaume 119 (*Le Psautier glosé et exposé de Ludolphe le Chartreux* (Psaume 119). Extrait d'une traduction médiévale (Manuscrit 14 de la Bibliothèque Municipale de Nancy), éd. par Pierre Demarolle (Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1986) (Travaux du C.R.A.L., n°4). Signalons enfin que dix étudiants de l'Université Nancy 2 ont élaboré sous notre direction et soutenu un mémoire de maîtrise concernant ce même manuscrit.



INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ANCELET-HUSTACHE (Jeanne).- *Maître Eckhart et la mystique rhénane*, Paris, Seuil, 1956

COGNET (Louis).- *De la dévotion moderne à la spiritualité française*, Paris, Fayard, 1958

JEDIN (Hubert).- *Handbuch der Kirchengeschichte* (hrsgg. von -), Freiburg (...), Herder, 1968

LEROQUAIS (Chanoine Victor).- *Les Psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, Protat, 1940-41, 3 vol.

MARTIN (Chanoine Eugène).- *Les Trois ordres de Saint-François dans la région lorraine* (extrait des Etudes franciscaines), Paris, Société et librairie Saint-François d'Assise, 1930

VILLER (Marcel) et alii, dir. : *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique (...)*, Paris, Beauchesne, 1937-1995, 17 vol.